

Initiatives ministérielles

nécessaire ou souhaitable. Je suis convaincu que ce n'est pas souhaitable et je doute que ce soit même nécessaire.

Nous avons également proposé que le gouvernement ne permette pas à tous d'adhérer au programme Compte de stabilisation du revenu net, qui est un programme financé à parts égales par le gouvernement et les provinces, mais qu'il soit offert strictement aux citoyens canadiens ou aux résidents permanents du Canada. Le gouvernement n'a pas accepté ces amendements.

Nous croyons que le projet de loi constitue un cadre qui permet de conclure des accords. Nous ne savons pas dans quelle mesure le projet de loi sera efficace ni si les objectifs seront atteints. Par contre, nous croyons que le gouvernement a d'ores et déjà la responsabilité de fournir une aide financière avant le début des semailles de ce printemps. Vu l'urgence de la situation, nous espérons que le gouvernement prendra les mesures qui s'imposent à cet égard et que, de temps à autre, il représentera le projet de loi à la Chambre pour qu'elle y apporte les modifications nécessaires, ou du moins, pour que les accords soient modifiés, de sorte que nous puissions faire les rajustements requis. Vu la grande diversité des cultures et des conditions du marché ainsi que les autres aspects qui entrent en ligne de compte et l'incroyable pénurie de liquidités par les temps qui courent, il y a tout lieu de penser que le projet de loi ne restera pas dans sa forme actuelle très longtemps sans que les accords ne soient modifiés.

Nous voulons que le projet de loi soit adopté de façon que les producteurs puissent bénéficier des avantages qu'il leur procure. À notre avis, il faudra sous peu prévoir des rajustements et des modifications, mais nous sommes heureux que le projet de loi franchisse aujourd'hui l'étape de la troisième lecture et que l'on se prépare dès maintenant à fournir l'aide nécessaire, soit plus tard cet automne, ou certainement durant la campagne agricole de l'an prochain, pour compenser les pertes résultant de la campagne de cette année. Au cours des deux dernières années, le gouvernement a fait des compressions brutales de quelque 1,6 milliard de dollars dans ses programmes d'aide. Voilà pourquoi les producteurs de céréales et de graines oléagineuses du Canada sont aujourd'hui en détresse.

Le projet de loi ne réglera pas le problème immédiat. Nous avons dès maintenant besoin d'une aide, avant le début des semailles printanières. Si le projet de loi fonc-

tionne comme le gouvernement le prévoit, il sera utile, espérons-le, pour la prochaine campagne agricole de 1991-1992.

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, j'ai participé hier à une conférence de presse, en compagnie de quelques-uns de mes collègues à la Chambre qui ont fait récemment un voyage au Soudan et en Éthiopie, pour faire part à nos citoyens des besoins en vivres de ces pays. Nous savons que si ces pays ne reçoivent pas quelques millions de tonnes de vivres au cours des prochains mois, le nombre de morts pourrait atteindre le million.

Ces deux pays comptent 12 millions d'affamés. La famine qui sévit cette année serait pire que celle de 1984-1985 qui a fait un million de morts. C'est pire parce que les gouvernements ne coopèrent pas et qu'il y a la guerre. Dans les Prairies et partout au Canada, on récolte 50 millions de tonnes de grain. Nous en exportons jusqu'à 30 millions de tonnes. Notre contribution à l'alimentation mondiale est plutôt faible, compte tenu du volume de nos récoltes.

Nous discutons aujourd'hui d'un système qui permettrait aux agriculteurs canadiens de survivre. C'est presque ridicule de nous voir travailler à un plan qui doit assurer la survie des producteurs agricoles de notre pays, alors que le monde a tellement besoin de nos produits.

• (1640)

De toute évidence, notre réseau de distribution n'est pas au point. Certains crèvent de faim, et pendant ce temps le prix que nous obtenons pour nos produits ne nous permet pas de survivre. Les divers documents publiés dans le cadre de l'initiative gouvernementale «Partenaires dans la croissance» réclamaient tous une structure qui permettrait de stabiliser l'industrie alimentaire au Canada.

Ce projet de loi en particulier, Loi sur la protection du revenu agricole, comporte deux plans, soit le régime universel et le compte de stabilisation du revenu net. Ces deux plans font suite à des discussions suivies entre les agriculteurs et les autres intéressés de l'industrie. C'est du moins censé être le cas, mais le processus de consultation n'est pas allé si loin. Il a été poursuivi jusqu'à ce qu'on se soit entendu sur l'essentiel, mais les détails et la rédaction de la mesure législative ont été laissés aux fonctionnaires.